



## Le rapport du Commissaire aux Comptes indépendant de la revue des comptes annuels de l'exercice du 1 janvier 2014 au 31 décembre 2014

A l'attention du Directoire et du Conseil de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Pologne.

Nous avons revu les comptes annuels ci-joints de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Pologne, sise à Varsovie, ul. Widok 8.

Ces comptes annuels comprennent:

- 1) l'introduction aux comptes annuels,
- 2) le bilan établi au 31 décembre 2014, dont le total actif et passif s'élève à 3.341.215,65 PLN,
- 3) le compte de résultat de l'exercice du 1 janvier 2014 au 31 décembre 2014, qui présente un bénéfice net de 236.163,59 PLN,
- 4) les informations complémentaires.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la réglementation en vigueur incombe à la direction de l'entité.

Notre mission consistait à réviser ces comptes annuels.

Nous avons effectué la revue des comptes annuels conformément aux dispositions de la Loi comptable du 29 septembre 1994 et aux normes polonaises de révision financière, publiées par le Conseil National des Commissaires aux Comptes.

Ces normes imposent de planifier et réaliser la mission de commissariat aux comptes de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne présentent pas d'irrégularités essentielles.

### EUREX AUDIT Sp. z o.o.

02-133 Warszawa, Al. Krakowska 271  
KRS 0000450047; KIBR 3849; NIP PL5272689739 ; REGON 146531610  
Sąd Rejonowy dla m.st. Warszawy w Warszawie XIII Wydział Gospodarczy  
Wysokość kapitału zakładowego 5.000,00 PLN  
Tel. +48 22 395 39 10; Fax. +48 22 395 38 81; www.eurexpolska.com

Notre mission consistait particulièrement à analyser les données contenues dans les comptes annuels, à consulter les livres comptables, et à utiliser les renseignements communiqués par la direction et par les autres interlocuteurs en charge des finances et de la comptabilité au sein de l'entité.

L'étendue et la méthodologie de la revue des comptes annuels diffère considérablement des examens aboutissant à une attestation de la conformité des comptes annuels aux principes (à la politique) comptables applicables et de leur fiabilité et clarté, ainsi nous ne pouvons pas émettre une telle opinion sur les comptes annuels ci joints.

Nous n'avons identifié aucun élément qui pourrait nous empêcher de constater que les comptes annuels étaient conformes aux principes comptables applicables et que la revue présentait clairement et de manière fiable la situation patrimoniale et financière de l'entité au 31 décembre 2014 dans tous leurs aspects significatifs, ainsi que son résultat financier de l'exercice du 1 janvier 2014 au 31 décembre 2014, et ce conformément aux principes comptables applicables et à la réglementation en découlant.

Pawel DUS

Commissaire aux Comptes

No 10634



En charge de l'audit au nom de

Eurex Audit Sp. z o.o. No 3849

Warszawa, Al. Krakowska 271

Fait à Varsovie, le 23 mars 2015

**EUREX AUDIT Sp. z o.o.**  
02-133 Warszawa, Al. Krakowska 271  
NIP: 527-26-89-739, REGON : 146531610  
Nr podmiotu w KIBR: 3849